



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 11.08.2021
Date d'échéance prévue: 11.10.2021
Numéro de publication: UP04-0000003557

Entité de publication
Giger & Partner, Werbeagentur, Stegstrasse 6, 8132 Egg b. Zürich
Sur mandat de:
COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA

Organisation concernée:
COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA
CHE-106.325.524
chemin de la Chênaie 50
1293 Bellevue

Indications concernant l'assemblée générale:
08.09.2021, 10:00 heures, Siège social de la Société, Chemin de la Chênaie 50, 1293
Bellevue, Genève, Suisse

Texte d'invitation/ordre du jour:
Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

(Mise à Jour Du 4 Août 2021)

L'Assemblée Générale Ordinaire (ci-après l'AGO) des actionnaires de la société Compagnie Financière Richemont SA (ci-après la Société) aura lieu le mercredi 8 septembre 2021 à 10h00 au siège social de la Société, Chemin de la Chênaie 50, 1293 Bellevue, Genève, Suisse.

Cette convocation mise à jour inclut des nouvelles propositions à l'ordre du jour compte tenu de la détermination de la Société à faire évoluer sa structure de gouvernance.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activité

Le Conseil d'Administration propose que l'Assemblée Générale, ayant pris note des rapports de l'Organe de révision, approuve les comptes consolidés du Groupe, les comptes annuels de la Société ainsi que le rapport annuel pour l'exercice clôturé au 31 mars 2021.

2. Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice à disposition pour l'exercice se terminant au 31 mars 2021 s'élève à CHF 6 237 503 256. Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende de CHF 2.00 par action Richemont, soit CHF 2.00 par action nominative 'A' de la Société et CHF 0.20 par action nominative 'B' de la Société. Le montant total payable à titre de dividende s'élève à CHF 1 148 400 000, sous réserve de la renonciation par Richemont Employee Benefits Limited, filiale détenue à 100 % par la Société, à faire valoir son droit au dividende sur environ 8 millions d'actions Richemont 'A', considérées comme des actions propres de la Société. Après paiement du dividende, le Conseil d'Administration propose de reporter au nouvel exercice le solde du bénéfice disponible de la Société au 31 mars 2021.

3. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif Supérieur

Le Conseil d'Administration propose de donner décharge à ses membres ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif Supérieur pour l'exercice clôturé au 31 mars 2021.

4. Election du Conseil d'Administration et de son Président

Le Conseil d'Administration propose de renouveler individuellement, pour une période d'une année s'achevant à l'AGO de 2022, les mandats respectifs des membres ci-après mentionnés :

4.1 Johann Rupert comme membre et Président du Conseil d'Administration dans le même vote, 4.2 Josua Malherbe, 4.3 Nikesh Arora, 4.4 Clay Brendish, 4.5 Jean-Blaise Eckert, 4.6 Burkhart Grund, 4.7 Keyu Jin, 4.8 Jérôme Lambert, 4.9 Wendy Luhabe, 4.10 Ruggero Magnoni, 4.11 Jeff Moss, 4.12 Vesna Nevistic, 4.13 Guillaume Pictet, 4.14 Maria Ramos, 4.15 Anton Rupert, 4.16 Jan Rupert.

Gary Saage a informé le Conseil d'Administration qu'il ne se représentera pas à cette AGO. Ruggero Magnoni et Jan Rupert ont informé le Conseil d'Administration qu'ils ne solliciteront pas de nouvelle élection à l'AGO de 2022.

Le Conseil d'Administration propose d'élire individuellement au Conseil d'Administration, pour une période d'une année s'achevant à l'AGO de 2022, les personnes suivantes : 4.17 Patrick Thomas et 4.18 Jasmine Whitbread.

M. Thomas, de nationalité française, apporte plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie du luxe. Il a été le premier et le seul dirigeant non familial d'Hermès, où il a occupé le poste de PDG et a conduit le développement considérable du groupe de 2003 à 2014, après huit ans en qualité de COO de 1989 à 1997. Il a également occupé des postes à responsabilité chez Lancaster Group et Pernod Ricard. M. Thomas est actuellement président du conseil de surveillance de Champagne Laurent Perrier, président du conseil de surveillance d'Ardian, le principal administrateur indépendant de Teleperformance, membre non exécutif du conseil d'administration de MycoWorks et membre non exécutif de celui de Shang Xia Trading (China).

Mme Whitbread est une membre non exécutive expérimentée de conseils d'administration qui s'intéresse depuis longtemps aux questions ESG. Elle possède une expérience de direction et de gestion dans les domaines du marketing, de la technologie, de la finance, des médias, des télécommunications et des organisations à but non lucratif. De nationalité britannique et suisse, Mme Whitbread est actuellement présidente non exécutive de Travis Perkins PLC, membre non exécutive des conseils d'administration de Standard Chartered PLC et de WPP PLC, chargée de cours à l'Université d'Oxford et conseillère au sein du Comité de Gouvernance et de Durabilité de Richemont. Elle a précédemment occupé le poste de directrice générale de Save the Children International et de London First. Elle a également été membre non exécutive du conseil d'administration de BT Group PLC, où elle était membre de *l'Audit and Risk Committee* et présidait le *Digital Impact & Sustainability Committee*.

5. Election du Comité de rémunération

Le Conseil d'Administration propose de réélire individuellement au Comité de rémunération, pour un mandat d'une année, les membres ci-après mentionnés : 5.1 Clay

Brendish, 5.2 Keyu Jin, 5.3 Guillaume Pictet et 5.4 Maria Ramos. S'il est réélu, Clay Brendish sera nommé Président du Comité de rémunération.

6. Réélection de l'Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'Organe de révision de la Société.

7. Réélection du Représentant Indépendant

Le Conseil d'Administration propose la réélection du cabinet Etude Gampert Demierre Moreno, Notaires, en tant que Représentant Indépendant des actionnaires pour un mandat d'une année.

8. Votes sur les montants globaux des rémunérations accordées aux Membres du Conseil d'Administration et à la Direction

8.1 Approbation du montant maximal des rémunérations accordées aux Membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose d'approuver un montant global des rémunérations de CHF 8 100 000 pour les Membres du Conseil d'Administration pour la période allant de la clôture de cette AGO jusqu'à l'AGO de 2022.

Le montant proposé inclut les rémunérations fixes, les jetons de présence ainsi que les cotisations sociales patronales.

8.2 Approbation du montant global maximal des rémunérations fixes accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur

Le Conseil d'Administration propose d'approuver un montant global maximal de CHF 6 600 000 pour les rémunérations fixes accordées aux membres du Comité Exécutif Supérieur pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2023.

Ce montant maximal inclut les rémunérations fixes ainsi que les cotisations sociales patronales.

8.3 Approbation du montant global maximal des rémunérations variables accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le montant global de CHF 14 905 000 pour les rémunérations variables accordées aux Membres du Comité Exécutif Supérieur pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2021.

Les éléments constituant la part variable des rémunérations, qui inclut des mesures incitatives à court et long terme, sont détaillés dans le Rapport de Rémunération de la Société et comprennent les cotisations sociales patronales.

Les états financiers du Groupe et de la Société, le rapport annuel, le Rapport de Rémunération, les rapports de l'Organe de révision pour l'exercice clôturé au 31 mars 2021, qui figurent tous dans le rapport de gestion 2021 de Richemont, pourront être consultés au siège de la Société à compter du 18 août 2021. Une copie de ces documents sera envoyée aux actionnaires qui en font la demande. Le rapport de gestion 2021 de Richemont est disponible sur le site internet de la Société

www.richemont.com/en/home/investors/results-reports-presentations/.

Conformément à l'art. 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral suisse 'relative à la lutte contre le coronavirus (COVID-19)' du 19 juin 2020, les actionnaires ne seront pas autorisés à assister en personne à l'assemblée et ne pourront exercer leurs droits que par l'intermédiaire du représentant indépendant de la Société.

Les actionnaires inscrits au registre des actions, avec droit de vote, d'ici au lundi 30 août 2021 à 17h00 sont en droit de participer à l'Assemblée Générale. Les actionnaires inscrits à cette date recevront leurs cartes de vote (par courrier prioritaire). Le formulaire de réponse ou une notification correspondante doit parvenir au registre de la Société, Computershare Schweiz AG ('Computershare'), Baslerstrasse 90, P.O. Box, 4601 Olten, ou au Représentant Indépendant des actionnaires, le cabinet Etude Gampert Demierre Moreno, Notaires, 19 rue Général-Dufour, case postale 5326, 1211 Genève 11, Suisse, au plus tard le vendredi 3 septembre 2021. Les formulaires de réponse ou les notifications parvenant après cette date ne seront pas pris en considération.

La Compagnie Financière Richemont SA offre en outre la possibilité aux actionnaires de voter en ligne. Les actionnaires peuvent envoyer numériquement leurs instructions de vote au Représentant Indépendant en utilisant le portail gvote de Computershare. Les clés de connexion personnelles et les instructions détaillées concernant le portail seront envoyées avec les invitations à l'AGO.

Traitement des données personnelles

Les actionnaires sont informés que la Société, en tant que responsable du traitement, traite les données personnelles des actionnaires (nom, adresse, coordonnées, nombre d'actions détenues, instructions de vote) dans le cadre de l'assemblée, conformément aux lois applicables en matière de protection des données. La société traite ces données personnelles afin de se conformer à l'obligation légale de tenir une telle assemblée. Ces données personnelles seront utilisées à des fins d'analyse et de gestion de la participation et du vote à l'assemblée, comme indiqué dans la présente convocation, et seront transférées à des tiers participant à la gestion du vote. Vous avez le droit de demander l'accès à toute information que nous détenons à votre sujet et de corriger toute inexactitude. Pour plus de détails sur la manière dont nous traitons vos informations et pour savoir à qui vous pouvez vous adresser pour obtenir des informations complémentaires ou exercer vos droits, veuillez consulter la politique de confidentialité à l'adresse suivante : www.richemont.com/.

Pour le Conseil d'Administration :

Johann Rupert

Président

Burkhart Grund

Chief Finance Officer

Bellevue, Genève, 4 août 2021